

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 22 juin 2010 à 18 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Luc Gaudreault
Monsieur Yvon Geoffroy

Madame Nicole Thiffault-Marchand

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

Monsieur Alain Gervais est arrivé pendant la séance.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre :

Monsieur Richard Boyer Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Serge Carpentier Directeur général adjoint et secrétaire général

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 55 0610 : Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0610-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 56 0610 : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 25 mai 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0610-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Consécutivement, les membres du comité exécutif considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées au terme des renseignements fournis par monsieur Richard Boyer.

Modification
d'une résolution

RÉSOLUTION CE 57 0610 : CONSIDÉRANT que la résolution CE 53 0510, adoptée par le comité exécutif en date du 25 mai 2010, est à l'effet que madame Sylvie Dallaire a demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT que madame Dallaire a annulé sa demande de congé le 27 mai 2010;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que la résolution CE 53 0510 soit modifiée en supprimant le congé sans traitement relatif à madame Sylvie Dallaire.

Adopté unanimement

Congé sans
traitement à temps
complet

RÉSOLUTION CE 58 0610 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE d'accorder un congé sans traitement, à temps complet, soit du 24 août 2010 au 30 juin 2011, conformément aux dispositions liant la concernant à madame Nathalie Tremblay, éducatrice en service de garde, à l'école Sainte-Marie, à Saint-Boniface.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Alain Gervais arrive à ce moment-ci.

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION CE 59 0610 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément aux dispositions liant la concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Madame Isabelle Bellemare, conseillère en orientation, à l'école secondaire Val-Mauricie, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé de six (6) mois, soit du 20 février 2012 au 19 août 2012, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;

Président

Secrétaire

- ✓ Madame Dominique Le Bot, enseignante, à l'école secondaire Val-Mauricie, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé de six (6) mois, soit du 27 janvier 2013 au 30 juin 2013, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010.

Adopté unanimement

À 18 h 05, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 60 0610 : Monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire